



Revue Centre-Africaine d'Anthropologie

La femme Zande – Nzakara dans « Un ancien royaume Bandia du Haut-Oubangui » d'Eric de Dampierre **BAÏNILAGO Louis**

Anthropologue, Maître assistant en anthropologie à l'université de Bangui

Mots-clés :

Anthropologie

Dampierre Eric de

Genre

République centrafricaine; Haut-Oubangui

INTRODUCTION

L'une des particularités de l'approche anthropologique, c'est de toujours s'évertuer à reformuler les problématiques sociales encore troubles pour apporter un éclairage davantage meilleur des réalités sociales, et donc de pouvoir opérer une véritable déconstruction des problématiques initiales, ou du moins de ne pas « se satisfaire de la question telle qu'elle lui est livrée, mais de (...) la déplacer pour qu'elle soit porteuse de sens de son point de vue » (D. Fassin, 1989). C'est à ce travail de déconstruction de la problématique concernant les causes de la baisse de la fécondité des femmes et du dépeuplement de la population nzakara que s'était attelé Eric de Dampierre dans son ouvrage « Un ancien royaume Bandia du Haut-Oubangui » où il va décrypter les mécanismes de l'organisation et du renforcement de l'autorité politique par la thèse de la décroissance en nombre absolu et relatif de la population féminine et celle de leur accaparement, de leur accumulation et le contrôle de leur distribution par les rois et les chefs du clan Bandia dominant. La femme est ici présentée comme la principale richesse de la société nzakara, un bien rare, un capital important au sens économique du terme.

L'objectif de cet exposé consiste à relever d'une part, la façon dont est perçue et présentée la femme nzakara dans cet ouvrage et, d'autre part, certains des éléments qui peuvent relever de ce que nous pouvons qualifier de « l'actualité » de cette œuvre. L'exposé s'articulera autour des principaux points suivants : a)- le contexte socio-historique de l'ouvrage ; b)- la femme/objet-

richesse ; c)- la femme comme moyen de pouvoir ; d)- la femme comme sujet et l'actualité de l'œuvre de Eric de Dampierre.

Contexte socio-historique de l'ouvrage. Rapport de l'étude avec les travaux antérieurs

L'étude portant ici sur la société zandé-nzakara s'inscrit, d'une manière générale, dans la continuité des travaux anthropologiques en cours à partir de 1926 se fondant désormais sur une approche résolument ethnographique (H. Baumann, 1928 ; C.K. Meek, 1931 ; S.H. Dreberg, 1932, entre autres,) où le travail de terrain semblait conférer d'emblée aux résultats des recherches les attributs d'objectivité, de vérité et donc de scientificité. Le travail ethnographique s'avérait ainsi être l'instrument de collecte de données privilégié permettant d'asseoir une connaissance et a fortiori une maîtrise solides des sociétés africaines en question. Aussi des structures formelles nationales ont-elles été créées pour diligenter outre-mer des missions d'étude anthropologique des sociétés colonisées par les puissances européennes comme l'Angleterre et la France. Pour l'Angleterre, il y a l'Institut International des Langues et des Cultures Africaines (Londres, 1926). La France, elle aussi, en disposera de semblables : c'est dans le cadre d'une étude sur les causes de la baisse de la fécondité en milieu nzakara commandité par une agence française que Eric de Dampierre s'est retrouvé au début des années 50 en territoire nzakara de la Centrafrique pour y effectuer ses recherches.

Le travail de terrain d'Eric de Dampierre se situe largement dans un conglomérat d'études intensives et extensives sur les organisations sociales et culturelles des sociétés africaines aussi bien anciennes que contemporaines et visait une description minutieuse de ces sociétés dans le souci de glaner les informations pertinentes et solides possibles à des fins d'administration coloniale. Il s'agissait, en dernière analyse, de découvrir les éléments fondamentaux de l'organisation et du fonctionnement de ces sociétés, ce qui impliquait une approche « holistique », i.e. globale des éléments constitutifs de ces sociétés, au carrefour des interprétations et des analyses qui s'appuyaient sur les concepts et les méthodes relevant à la fois des sciences sociologique, anthropologique, politique et économique.

Quant à ce qui concerne la situation de la femme dans les sociétés africaines telle que l'entend Achola O. Pala (1986), les travaux tendaient soit à accentuer le bas statut de la femme africaine, soit à relever le rôle important de la femme dans le processus de production et d'échange économique même si le rôle politique apparaît largement insignifiant, soit au contraire, à démontrer que la femme africaine, en dépit des apparences, jouait en réalité un rôle social, économique, politique et religieux très important. A cette étude de la situation de la femme africaine, hormis les études pseudo-historiques ou spéculatives, ont été appliqués, (selon Achola O. Pala, 1986 : 112- 117) : a)- les modèles d'équilibre sous forme d'analyses historiques synchroniques charriant les concepts relevant du structuro-fonctionnalisme se focalisant sur l'organisation des modes de vie dans telle ou telle société sur une longue durée, la reconstitution des généalogies et l'analyse des systèmes de parenté fondée sur des sources orales ; b)- les études de transition s'intéressant aux effets divers des contacts culturels, des transformations socioculturelles en mettant un accent particulier sur le phénomène d'acculturation (M. Hunter,

1933,1936 ; B. Malinowski, 1945 ; P.H. Gulliver, 1065, entre autres,) ; c)- les modèles historiques de processus secrétés surtout par le matérialisme dialectique fondé sur l'analyse des luttes de classes, des contradictions dans les rapports sociaux de production et la stratification sociale (F. Fanon, 1965 ; A. Cabral, 1969 ; E.Baserup, 1970, etc.) ; d)- les études relatives au développement orientées vers l'analyse des instruments ou des outils du développement ou des obstacles entravant le développement dans les pays sous-développés, études principalement promues par les agences des Nations-Unies.

Le travail de Eric de Dampierre se situerait, selon nous, à l'interface des modèles d'analyse d'orientation structuro-fonctionnaliste se saisissant ici à travers ses analyses systématiques des généalogies dans deux sous lignages Bandia (vou-Mbilinga et vou-Lezzian), des systèmes de parenté et de filiation, des transactions matrimoniales couvrant plus d'un siècle au moyen des sources orales, des études de transition pouvant se percevoir dans la description des changements survenus dans les rapports de genre dans les années 50 et enfin des études de processus dans la mesure où son étude met en relief les rapports sociaux de type inégalitaire entre un clan royal dominant et les autres clans dominés, inégalité se fondant et se renforçant par l'accaparement, l'accumulation, la capitalisation et le contrôle de la population féminine considérée aussi bien comme moyen de production que comme Bien et richesse inaliénables. Mais auparavant, revenons un peu plus brièvement sur son projet d'étude.

LE PROJET D'ETUDE SUR LES NZAKARA DE CENTRAFRIQUE

Le projet initial, décidé au début des années 50 par une agence française, formulé sous forme de question d'allure alarmiste, était le suivant : « Pourquoi les Nzakara, réputés en voie de disparition depuis une cinquantaine d'années, engendraient si peu d'enfants ? ». Les causes de cette faible fécondité et de ce dépeuplement ont été relevées par différents chercheurs, comme cela apparaît dans l'encadré ci-après :

Causes de la faible fécondité en milieu nzakara
· Accaparement des femmes par les chefs et accroissement de la grande polygamie chez les rois bandia et leurs officiers ;
· Stérilité physiologique due chez les femmes en particulier, soit à des carences alimentaires, soit surtout à la blennorrhagie, soit encore à quelque autre cause ;
· Image populaire de la princesse, femme libre se souciant peu de maternités ;
· Dans une moindre mesure, l'interdit des rapports sexuels durant toute la durée de l'allaitement, qui contribue à espacer les naissances...
· Un taux de mortalité relativement élevé, qui serait dû à l'accumulation de divers facteurs ;
· Une forte mortalité infantile
· Les ravages causés par les épidémies de variole, considérables d'après les généalogies ;
· Les lourdes pertes militaires et civiles, conséquences de l'état de guerre permanente où se trouvait le pays ;
· Un sex-ratio déséquilibré, se caractérisant par une nette disproportion en faveur des femmes, qui nous semble pouvoir être expliqué de la façon suivante : * les guerres continuelles se traduisaient pour les Nzakara par des pertes en hommes importantes ; * les razzias continuelles chez les tribus voisines et l'expédition annuelle outre Kotto fournissaient régulièrement un contingent appréciable de femmes qui rentraient aussitôt dans le circuit des transactions matrimoniales ou autres ; * les captives, elles, étaient en règle générale avidement recherchées et demeuraient dans les frontières du royaume

Cependant, non seulement la question initiale ayant déterminé la mise en œuvre du projet de recherche lui est apparue complexe puisqu'elle débouche, selon l'auteur, sur « la signification profonde qu'attribue l'être humain à la vie qu'il donne à travers sa progéniture » mais encore les différentes causes énumérées lui ont semblé insuffisantes pour rendre compte de façon globale de ce phénomène. C'est pourquoi il en vient à soutenir qu'il « est évident qu'on n'expliquera pas ce phénomène complexe en le rapportant exclusivement à la stérilité biologique, à des carences

alimentaires ou au dégoût de vivre... D'autre part, l'imbrication des variables dépendantes rendrait l'entreprise elle-même hasardeuse... Une telle analyse serait-elle possible, l'intérêt du problème n'en résiderait pas moins ailleurs. Mieux vaut attaquer notre problème autrement ».

L'intérêt de l'anthropologue s'est donc réorienté sur la connaissance des facteurs d'abondance et de diminution de l'effectif de la population féminine (plutôt que sur la connaissance des causes de la faible fécondité des Nzakara en opérant ainsi une déconstruction de la problématique initiale) entre deux périodes : « d'une part à la veille de l'implantation européenne en 1890, et d'autre part, en 1950, année de totale implantation européenne, en construisant et en comparant deux schémas de deux états successifs » (Eric de Dampierre, 1965 : 130). Le travail de terrain associé à l'examen minutieux aussi bien des écrits anciens des premiers Européens ayant visité la région que les rapports annuels des administratifs et des médecins de l'époque coloniale allaient, en général, confirmer cet amenuisement progressif de l'effectif de la population nzakara et par conséquent la faible fécondité de la population féminine : « Il n'est pas déraisonnable, écrit-il, d'en déduire que ce fait ait contribué avec bien d'autres facteurs, à rendre la compétition pour l'acquisition d'une femme plus sévère qu'elle ne l'était autrefois, du fait de la rareté (relative) du beau-sexe » (Eric de Dampierre, 1965 :16).

En s'en référant aux affirmations des premiers témoins européens comme Comte qui notamment disait que « le nombre de femmes est de beaucoup supérieur à celui des hommes » (1965 :134), Eric de Dampierre en vient à formuler l'hypothèse non seulement d'une décadence démographique féminine récente mais aussi d'une population féminine sensiblement plus élevée que la masculine dans les années 1880. En raison du fait d'avoir placé son étude dans la perspective de la sociologie des liens de dépendance dans les sociétés non industrielles qui, de son point de vue, sont fondées sur des liens personnels d'homme à homme caractérisés par des « prestations réciproques » de divers types, Eric de Dampierre souligne que, à l'exemple des relations se tissant sous les régimes de type féodal entre autres, « nous voudrions montrer que dans les royaumes bandia, [tout individu vis-à-vis son roi, son chef, son aîné etc.] espère une femme, qui est pour lui le bien le plus précieux. L'essentiel de notre propos sera donc d'étudier tout particulièrement ce rapport entre circulation des femmes et institutions politiques et de montrer que celles-ci sont largement commandées par celles-là » (Eric de Dampierre, 1965 : 17).

Toute cette démarche de l'auteur reposerait en fait sur un souci commun aux anthropologues de cette époque qui était celui de pouvoir découvrir ce qui permettait à toute société de fonctionner, ce qui constituait le soubassement de son fonctionnement. Aussi dira-t-il que « l'analyse d'une société africaine ancienne comme de toute société démunie ne peut être menée à bon terme que si les traits essentiels du rapport entre les hommes et les biens sont isolés aussi rigoureusement que possible. Alors seulement, croyons-nous, se trouve justifiée la tentative d'analyser les mécanismes, les ressorts d'une telle société » (Eric de Dampierre, 1965 :111). L'analyse approfondie du système de parenté, des alliances, des généalogies, des transactions matrimoniales de deux sous lignages bandia ci-haut cités va lui permettre alors de déceler que les femmes constituaient les biens les plus précieux dont l'accaparement (lors des razzias et des guerres), l'accumulation et le contrôle de leur distribution par le roi et les chefs du clan dominant participaient amplement à l'édification et au renforcement de l'autorité politique dans cette société nzakara : « un clan

dominant, écrit-il, attire désormais à lui les femmes disponibles et les redistribue de manière à renforcer son autorité. Fait capital : les femmes du parentage ne suffisent plus à l'alimentation du circuit des transactions, il faut désormais s'en procurer au dehors et à tout prix... L'acquisition maximale des femmes devenait moyen de gouvernement et renouvelait l'apparat symbolique du pouvoir. Le prestige d'un chef marcha dorénavant de pair avec le nombre de femmes qu'il tenait en sa main, soit qu'il les prît comme épouses, soit qu'il les distribuât dans sa parenté, soit qu'il en pourvût ses guerriers pour s'assurer leur valeur, leur soutien et leur fidélité. L'import des femmes « étrangères » (Ngbougou, Langba, Togbo, etc.) atteignit son maximum avec les guerres de Mbali et de Bangassou ». On peut donc dire que ce travail monumental de plus de 500 pages aura permis d'éclairer ce que pouvait être à cette époque le statut social de la femme Zandé-Nzakara et surtout ses usages sociaux.

LES BIENS DE LA SOCIÉTÉ ZANDE-NZAKARA. LA FEMME, OBJET DE RICHESSE ET D'ÉCHANGE

En parlant d'une société qui, de son point de vue, est absolument démunie, Eric de Dampierre en vient à soutenir que celle-ci n'aurait pas de tradition d'attachement à la possession des biens matériels, si ce n'est les femmes : « ce que sont les biens de la société nzakara, [ce sont] les femmes » et « les hommes (...) se disputent et se partagent ces biens » (1965 : 111). L'une des observations qui peut découler de la lecture de cet ouvrage dense c'est que la femme zandé-nzakara est décrite, en général, comme un simple objet d'échange économique, comme une monnaie manipulable à volonté dans le circuit économique du royaume bandia. Comme le souligne l'auteur, « la femme est la principale richesse et offre seule la possibilité d'accumulation, de capitalisation. Aussi, poursuit-il, doit-on chercher dans la circulation des femmes le moteur de cette économie » (Eric de Dampierre, 1965 : 272). Un peu plus loin, il ajoute ceci : « Dans la société que nous décrivons, la femme est littéralement le bien le plus précieux... la vie sociale repose toute entière sur une charpente de transactions qui ont les femmes pour objet » (1965 : 433, 434, 435).

L'exigence de l'affirmation et de l'imposition de l'autorité politique du clan dominant a conduit « à maximiser le nombre de femmes et à les accaparer dans la mesure où, dans cette société, aucun autre bien ne peut faire l'objet d'appropriation : il n'y a aucun bien rare dont l'accumulation puisse donner naissance à une situation d'inégalité », c'est pourquoi, soutient-il, que « la femme devient le bien le plus précieux » car « la mort d'une femme est comme la pourriture d'un éléphant » (1965 : 435). C'est alors que se comprend l'exigence de l'abondance des femmes dans la main du roi, de ses chefs, ce qui permet ainsi la constitution des clientèles et donc contribue à légitimer le contrôle de la circulation et de la distribution des femmes. Tout autant que l'usage de la monnaie, la femme permet l'acquisition d'une femme (par l'échange des sœurs, le mariage différé, l'indemnité payée en femme pour adultère, l'héritage). Considérée donc comme un bien matériel, la femme devient naturellement un objet de don que l'on peut offrir selon son gré à toute personne dont on a apprécié les bons offices : « Tout chef est toujours susceptible d'être mis à contribution tant par ses descendants que par ses collatéraux, qu'il doit pourvoir en épouses (...). Mais il devient également donneur de femmes à l'extérieur, vis-à-vis d'une clientèle au premier rang de laquelle comptent naturellement ses bazinguers s'il est chef d'un certain rang (...). En

échange de ce « service » essentiel, ils sont ses hommes liges, ils cultivent ses terres en temps de paix et ils lui doivent le concours de leurs armes en temps de guerre ».

La femme comme richesse, comme moyen de récompense de bons offices, apparaît tout aussi naturellement comme moyen de travail. Les épouses du roi, affirme Eric de Dampierre, avaient un rôle domestique et économique très important en assurant l'alimentation quotidienne de tant de gens. Elles disposaient d'immenses champs où travaillaient les esclaves pour la production du mil, du manioc et des autres produits vivriers. Quant aux femmes de la cour, provenant de tous les recoins du territoire nzakara, elles constituaient la population laborieuse de la capitale et la réserve pour établir les guerriers et gratifier les chefs bandia.

La chosification de la femme se lit également à travers sa description comme outil de travail, utilisable, interchangeable à volonté. Il s'agit ici surtout de la pratique de la prise à l'essai d'une femme, devenue courante (mi bi ko siza= que je l'observe d'abord ; ko sungu an mi bi ndata ko siza : qu'elle se tienne-là, que j'observe ou que j'apprécie d'abord son caractère). Tout se passe comme si l'on prendrait un véhicule ou tout autre moyen technique à l'essai pour en apprécier les performances quitte ensuite à l'abandonner s'il ne répondait pas aux critères que l'on s'est défini au préalable. La pratique de la dot après la naissance d'enfants constitue une autre illustration de la femme réduite en objet ou moyen de procréation de la vie et de la perpétuation du lignage ou du clan.

LA FEMME, BIEN INALIENABLE QUE L'ON APPORTE AVEC SOI DANS L'AU-DELA

L'une des caractéristiques de certaines sociétés africaines qui avait beaucoup irrité les observateurs occidentaux et qu'ils n'avaient cessé de stigmatiser, avait trait à la mise à mort des femmes à l'occasion des décès des souverains, en particulier, des princes ou des chefs et le sacrifice humain, tout court. Les Zandés et les Nzakaras, en effet, s'adonnaient allègrement à de telles pratiques que décrit Eric de Dampierre de la manière suivante : « A la mort d'un chef, les vou-Lezzian avaient coutume, à l'instar des grands princes V les plus Vungara, d'enterrer en même temps que lui certaines de ses épouses et ses biens les plus précieux » (1965 : 315), pratique qui cependant n'a pas, nous dit cet auteur, été appliquée à la mort du roi Bangassou.

Bien des travaux (Anne Retel Laurentin, 1976) ont tendu à souligner, en Afrique, le libertinage sexuel qui découlerait d'une éducation où la permissivité sexuelle serait valorisée. Sans tomber de manière béate dans de telles descriptions tendancieuses, Eric de Dampierre laisse paraître sous sa plume certaines de ces perceptions de la femme vue comme simple objet sexuel. L'on peut en juger par les descriptions suivantes concernant les filles et les sœurs de très grands chefs bandia : « Ces dames (qui) vivent chez leurs pères, jouissent d'une liberté absolue dont elles usent largement... La présence à la cour de ces beautés peu farouches est un grand attrait pour les jeunes gens et contribue beaucoup à l'animation et à la joie qui règne dans l'entourage de Bangassou » (1965 : 304)

« ... de nombreux chefs, de bons guerriers, de fidèles serviteurs devaient une épouse à la gracieuseté du roi en récompense de leurs bons et loyaux services... C'était là d'ailleurs la façon courante dont on marquait son amitié à un compagnon d'armes, son affection à un parent, son hommage à un supérieur. Entre les grands chefs Bandia, de tels échanges étaient si fréquents qu'ils étaient devenus une simple marque de courtoisie et d'esprit de famille » (1965 : 290).

« Bangassou laissait ses parents sortir avec ses femmes... L'aîné, par ses devoirs envers ses cadets, pouvait offrir ses femmes (ou certaines) à ses cadets... Le cadet bien pourvu pouvait en faire autant à son aîné et même lui offrir une femme enceinte... Un père ou un frère aîné peut tomber infirme : son épouse, loin de l'abandonner, prendra soin de lui, mais passera ses nuits chez le cadet et tiendra le ménage de tous » (1965 : 244).

et il poursuit en ajoutant que « quand un enfant a une grosse part, l'adulte la partage avec lui », en nzakara : *liga su na du na be gude ni yagba, ba-kumba ya kiti lili.*

LES AUTRES BIENS DE LA SOCIÉTÉ ZANDE-NZAKARA

Eric de Dampierre considère que, la femme mise à part, les autres biens tels les terroirs réservés aux travaux agricoles y compris les produits agricoles, de chasse, de pêche, les moyens d'échange traditionnels, de travail, le commerce de l'or, de l'ivoire, les instruments de musique, les produits de l'élevage, de l'artisanat, seraient des biens qui, selon lui, se situeraient à un degré d'importance moindre. Nous reviendrons sur cet aspect de son point de vue dans la partie suivante qui aborde l'autre caractéristique de la femme zandé-nzakara surtout ici perçue comme sujet pensant et jouissant d'une autonomie relativement appréciable.

Certains éléments, en filigrane, dans cet ouvrage, permettent néanmoins, à des degrés divers, de pouvoir tempérer la tendance au rabaissement de la femme zandé-nzakara au niveau de l'objet matériel que l'on manipulerait à volonté et moulerait à son gré. Ainsi, par moments, relève-ton sous la plume de l'auteur, certaines réactions de type contestataire des femmes face à la prétendue équation mathématique que les hommes zandé-nzakara ont établie entre la femme zandé-nzakara et la femme putain. Mais les arguments avancés par ces femmes pour réfuter les préjugés des hommes à leurs égards n'ont pas, à notre avis, suffisamment et clairement présentés et analysés.

L'ouvrage laisse transparaître deux catégories de femmes qui semblent échapper aux prescriptions, aux interdits et aux usages courants à l'endroit des femmes dans cette société : ce sont les femmes du sang royal et les épouses des ancêtres.

LES « GRANDES DAMES » OU LES FEMMES DU SANG ROYAL

Ces grandes dames du sang royal, sont ici considérées comme hors du commun, jouissent de toutes les prérogatives dues au roi du clan dominant. De cette manière, elles ne pouvaient guère ni être échangées, ni données contre compensation, ni ne pouvaient se marier. L'auteur présente ces princesses comme ayant le droit de prendre « une épouse » qui, en fait, est un mari mais considéré ici comme ayant un statut inférieur dévolu à une « épouse ». La princesse, quant à elle, est perçue par son ascendance du sang royal comme détenant de fait un statut supérieur à l'homme qui ne serait pas d'origine royale. Voilà ce qu'en dit l'auteur : « La princesse jetait son dévolu sur un homme de son choix, et, soit donnait une femme aux siens, soit versait une compensation pour lui... La princesse ne discutait jamais le montant demandé par le lignage de l'homme, tout comme il s'agissait d'une femme ordinaire. La condition de cet homme était identique à celui d'une femme mariée à un prince de rang royal... Ni concubin, ni mari, ne partageant en rien le pouvoir de son « époux », le rôle ne relève d'aucune règle » (1965 : 305-306). Par ailleurs, selon cet auteur, les princesses, à l'instar des chefs de main, du souverain qui devait disposer des femmes de la cour, pouvaient tout autant acquérir des femmes. Certaines de ces

princesses ont été promues à des postes politiques importants et ont acquis une véritable renommée, comme le souligne l'auteur, « elles eurent leurs heures de célébrité » telles, les Nawiga, Nagbalaka, Nakonzi, pour ne citer que celles-là.

Les épouses des Ancêtres

Occupant néanmoins une position sociale moindre que les princesses du sang royal, les épouses des Ancêtres, tout comme les princesses, ne pouvaient être échangées ni dotées. Elles jouissaient d'une liberté sexuelle, selon l'auteur, totale, pouvaient avoir plusieurs concubins, ou par la volonté du souverain, changer d'Ancêtres « époux ». Elles étaient autorisées à entretenir l'autel des Ancêtres, et devaient participer aux festivités de l'établissement des Ancêtres lors de la fête du « tunga-bundu », en langue nzakara, « fête du mil », et plus précisément la fête du grain de semailles du mil.

Cependant cette exception féminine ici en termes de princesses de sang royal et des épouses des Ancêtres semble ne confirmer que la règle générale de l'emprise des lois masculines sur les femmes. C'est, en effet, à l'intérieur du cadre social largement masculinisé par la définition des types de rapports sociaux inégalitaires, qu'un espace de liberté a été aménagé pour les princesses et les épouses des Ancêtres dont ces dernières s'efforcent cependant d'élargir les contours et qui, de notre point de vue, pourrait constituer l'actualité de ric de Dampierre.

DE CERTAINS ASPECTS DE L'ACTUALITE DES REPRESENTATIONS MASCULINES DE LA FEMME DANS L'OUVRAGE D'ERIC DE DAMPIERRE

Le statut social de la femme dans la société traditionnelle décrite ici, surtout de la femme perçue essentiellement par les hommes du clan royal dominant semble correspondre à ce qui était ainsi généralement vécu dans les cours des rois et chefs bandia, notamment la conception de la femme comme instrument d'acquisition d'une épouse (par l'échange des sœurs, le mariage différé, l'indemnité payée en femme pour adultère), les dons en femmes pour de bons et loyaux services rendus aux au roi, aux supérieurs et aux aînés, la densification de la population féminine dans les cours royales et celles des grands chefs bandia, la mise à mort des femmes lors des décès des souverains.

Cependant, les méthodes de collecte de données ici appliquées, aussi bien les sources orales que les sources écrites, nous semblent susceptibles d'induire certains biais dans les analyses et les interprétations des données. En premier lieu, nous pouvons relever le fait que d'une manière générale, les informateurs clés sont surtout de sexe masculin (tels Akabati, Zangandou, Noukoussa, Kaali, Gbessende, Vougba, Sayo [1965 : 12] auxquels il faudra ajouter aussi Baza, Bangbanzi et Madagnalikao indiqués par les collègues J.Baliguini et B.Ngabondo qui furent les anciens étudiants d' Eric de Dampierre. Il en découle que la condition féminine présentée ou rapportée par les informateurs mâles ne peut ne pas être imprégnées ou charrier des représentations mâles du sexe opposé, voire des préjugés mâles à l'égard des femmes.

Même l'auteur nous a semblé mal contenir ses propres préjugés à l'égard de la femme, préjugés qui surgissent à l'improviste sous sa plume de la manière suivante : « ... d'autres lacunes tiennent au fait (...) que l'ignorance féminine notamment ou la mauvaise manière des uns et des autres ont fait éliminer tout matériau douteux » (1965 : 26) alors qu'il couvre de propos élogieux les

informations que peut fournir un homme : « le vieux chef Zangandou, fort de son expérience judiciaire, possédait dans sa tête des alliances d'un nombre considérable de ses sujets, éprouvât des difficultés à énumérer ses fils et ses filles dans l'ordre de géniture, pouvait étonner, mais Zangandou n'avait aucune peine à retrouver le rang respectif soit de ses fils, soit de ses filles » (1965 : 27). Est-ce à dire que la fidélité de la mémoire relèverait-elle exclusivement de l'apanage masculin ?

MASQUAGE IDEOLOGIQUE DU STATUT DE LA FEMME COMME SUJET-AUTONOME

L'ouvrage nous apparaît donc comme faisant une large part des idées que la société mâle charriait au sujet de la condition des femmes, tout en négligeant ou en oblitérant, semble-t-il, les idées des femmes sur leurs propres conditions, constat que fait d'ailleurs bien cet auteur en déclarant que « la seule difficulté, (lorsqu'il traite de l'échange des sœurs) tient à ce qu'une femme n'est pas une chose et que parfois elle le manifeste : ce sont deux unions qui sont alors détruites par une seule mauvaise humeur »^[1] (1965 : 293). Nous pouvons plutôt souligner le fait que dans la société humaine, qu'elle soit zandé-nzakara ou autre, la femme s'est souvent manifestée (et non pas seulement parfois) comme sujet pensant, s'érigeant généralement contre les contraintes de tous ordres qui pesaient et continuent à peser sur elle, quel que soit le niveau de développement économique atteint, contrairement à l'affirmation de Achola O. Pala selon laquelle « le passage d'une connaissance perceptive (simple perception d'un fait) à une connaissance conceptuelle (nécessité d'agir pour changer cette situation) est lié au développement de l'économie et cette évolution explique pourquoi de nos jours, les femmes qui prennent la parole contestent le postulat de l'inégalité dans la société alors que leurs grands-mères ont pu sembler satisfaites du statu quo »^[2] (Achola O. Pala, 1986 : 77). La prise en compte des points de vue des femmes, notamment des premières épouses « a gatala de », ou des épouses préférées « dwekana », des maîtresses de céans « naala te » dont on a dit avoir joué un rôle politique discret mais très important tout autant dans les autres sociétés africaines aurait permis de tempérer le discours idéologique de la grandeur de l'homme et qui, au niveau du discours, transforme la femme en simple objet de domination sans limite, de simple moyen d'échange économique ou de préservation, d'accroissement et de consolidation de l'autorité politique .

Un tel discours idéologique a conduit à minimiser et le rôle des serfs dans la production économique et les autres biens produits qui, pourtant, ne pouvaient aussi que contribuer à la construction et au renforcement du pouvoir politique et économique (on peut citer le commerce de l'or, de l'ivoire, la détention d'une importante main d'œuvre servile qui ont beaucoup participé à l'essor de cette économie largement de subsistance et au rayonnement de la célébrité des souverains bandia). Si le roi, comme l'écrit l'auteur, détient le monopole du commerce avec l'étranger (vente des esclaves mâles, commerce de l'or et de l'ivoire qu'il échangeait contre les armes, de la poudre, des munitions, des articles divers : habits, perles, etc.), c'est qu'il y a bien d'autres biens qui pouvaient valablement et davantage contribuer à asseoir et à consolider l'autorité politique du clan dominant que la simple accumulation et le contrôle de la circulation des femmes. Pourtant, l'auteur lui-même reconnaît que « la vente de l'ivoire et des esclaves constituaient le plus clair des ressources liquides du royaume » mais ne le prend pas du tout en considération dans son analyse des ressorts du pouvoir politique bandia.

Il faudra souligner le fait que le mariage par don de femmes pour de bons et loyaux services ou par échange de sœurs n'était pas le seul moyen d'acquisition automatique d'épouses. On avait aussi élevé des garde-fous pour la contraction d'unions conjugales socialement valorisées : les critères de responsabilité, de dévouement, de justice, d'hospitalité, de courage, d'intégrité, de respect envers les personnes de haut rang ou envers les vieilles personnes, entre autres, constituaient des qualités indispensables pour que des transactions matrimoniales puissent se réaliser dans de bonnes conditions.

En outre, les informations fournies par les premiers témoins européens sur la situation démographique des Zandé-Nzakara, quelque soit leur caractère de première main, sont à prendre, selon nous, avec beaucoup de circonspection. En effet, il nous semble que certaines déclarations des premiers colons, comme celles de Comte selon lesquelles « le nombre des femmes est de beaucoup supérieur à celui des hommes » (1965 : 134), entre autres, sur lesquelles il s'appuie pour élaborer son hypothèse d'une abondance de femmes à la veille de l'implantation européenne et d'une diminution de leur effectif dans les années 50 pour démontrer la dépendance de l'organisation et du renforcement de l'autorité politique du clan bandia de l'accumulation et du contrôle de la circulation des femmes, ne nous paraissent pas, en tout point, relever des données bien rigoureusement quantifiées, mais, en général, des impressions des premières observations de ce milieu. Même dans le cas des données statistiques disponibles (au tout début du 20^{ème} siècle dont il est fait mention dans cet ouvrage) sur les taux de fécondité et de distribution des populations selon les origines ethniques, la collecte des données démographiques se déroulant généralement de manière manu militari auprès des populations s'efforçant souvent de s'y dérober, on ne peut s'empêcher d'apporter certaines réserves relatives à la fiabilité et à la validité absolues des données sur lesquelles se sont fondées les analyses et les interprétations de l'auteur.

Enfin, certaines contradictions dans les propos des informateurs mâles, qui semblent avoir échappé à l'auteur, tendent à confirmer la thèse de l'emprise du discours idéologique dirigé à l'endroit des femmes. En effet, tantôt l'auteur relève qu' « un homme ne rejette pas son parent pour un grief surgi à cause d'une femme » (1965 : 187), tantôt il souligne que la considération de la femme comme le bien le plus précieux fait que « l'histoire bandia est tissée de fuites avant l'aube » (1965 : 244) pour sans doute éviter toute peine capitale découlant d'un adultère commis à l'endroit d'un souverain, d'un prince, d'un chef bandia, d'un aîné. Tout cela tend donc à révéler les limites d'un discours exclusivement mâle (sur la femme) s'évertuant tant bien que mal à enjoliver par acrobatie idéologique ses pratiques sociales.

LES RESONNANCES ACTUELLES DE L'ŒUVRE D'ERIC DE DAMPIERRE

Malgré tout, la femme zandé-nzakara, ou tout simplement la femme comme sujet pensant autonome, intrépide, affichant une autonomie et une liberté toujours à conquérir, se perçoit bien à travers les personnages des « Grandes Dames » ou des femmes du sang royal, « des Epouses des Ancêtres » (bien que présentées de manière marginale ou comme l'exception qui fait, en général, la règle) et continue à se manifester à travers ses sœurs de nos jours. On la rencontre dans presque tous les services administratifs public et privé (même si elle n'occupe que rarement les hauts postes), dans le commerce, dans les activités sportives. Dans l'histoire récente de la

Centrafrique, se sont illustrées des femmes zandé-nzakara dans la défense et la promotion du statut social de la femme centrafricaine (le cas de la Directrice du Développement Communautaire, Mme feu Nambiro) ou qui ont brigué de hauts postes administratifs ou politiques. C'est en Centrafrique que dans les années 70, une femme, la toute première en Afrique, à notre connaissance, Mme..., a été promue au poste de Premier Ministre, sous le régime du président Bokassa. Par ailleurs, la toute première femme centrafricaine et africaine qui s'est présentée aux élections présidentielles dans les années 1990 était une femme nzakara métisse, Mme feu Ruth Roland.

De nos jours, la plus grande majorité aujourd'hui de ceux qui sont des lignages bandia alors décrits minutieusement par Eric de Dampierre se reconnaissent encore comme appartenant à une même origine parentale généralement mobilisée dans les situations de crise pour des soutiens mutuels indispensables pour y trouver des issues confortables aussi bien pour les uns que pour les autres. Certains intellectuels s'y emploient à réactiver ces liens d'ascendance royale bandia dont ils se réclament désormais comme les porte-paroles incontestés même si cela n'a pas encore atteint un stade de visibilité sociale affirmée.

CONCLUSION

L'ouvrage, Un ancien royaume bandia du Haut-Oubangui, d'Eric De Dampierre est un véritable monument historique qui rend compte, à des degrés divers, de certains aspects de l'organisation et des modalités de renforcement de l'autorité politique du clan royal bandia dominant. La condition sociale de la femme ici présentée largement selon le point de vue des hommes zandé-nzakara bandia et analysée et interprétée également par un homme (ici l'auteur) se caractériserait surtout par un niveau d'infériorité maximale qui semble trancher de loin avec celle des hommes du clan bandia dominant. Ce discours masculin, sans pour autant l'étouffer complètement, tend, sur le plan idéologique, à masquer, à obscurcir l'autre caractéristique de la femme comme sujet-pensant et autonome, pleinement conscient de son rôle social et de ses contributions à la résolution des problèmes qui surgissent des rapports sociaux de type inégalitaire, sujet pensant se percevant comme capable de s'ériger contre les vicissitudes de son existence. L'exemple de certaines femmes zandé-nzakara et aussi des femmes d'autres origines sociales qui s'emploient de nos jours non seulement à contester l'ordre établi par les hommes généralement caractérisé par ce que l'on qualifie désormais de « mauvaise gouvernance » où règnent l'injustice, la mauvaise gestion des biens publics, l'inégalité sociale érigée en méthode de gouvernement, entre autres, vient confirmer notre point de vue sur cette question.

Cependant ces quelques réserves n'enlèvent absolument rien à la qualité de l'œuvre d'Eric De Dampierre. Au-delà de ce regard mâle, c'est la dimension véritablement très humaine de son œuvre qu'il importe de souligner. En effet, elle fait montre d'une passion anthropologique qui, pour nous, n'est rien d'autre que cet effort soutenu qui vise à véritablement œuvrer à la rencontre des humains à travers l'établissement de l'intelligibilité de leurs sensibilités, de leurs modes de vie, de leurs visions du monde, dimension hautement humaine des Zandé-Nzakara que, selon nous, Eric De Dampierre a su bien faire partager.

BIBLIOGRAPHIE

- Achola O. Pala, 1986, La femme africaine dans la société précoloniale au Kenya in *la femme africaine dans la société précoloniale*, Paris, UNESCO
- Alzon, C., 1978, *Femmes mythifiées, femmes mystifiées*, Paris, PUF
- Bebel, A., 1979, *La femme dans le passé, le présent et l'avenir*, Paris, Coll. Ressources
- Boserup, E., 1983, *La femme face au développement économique*, Paris, PUF
- Dampierre, Eric De, 1965, *Un ancien royaume bandia du Haut-Oubangui*, Paris
- Epelboin, S., 1982, *La femme en état : représentations populaires de la fécondité en milieu rural africain*, Paris, Faculté Pitié-Salpétrière
- Evans Pritchard, E.E ., 1971, *La femme dans les sociétés primitives*, Paris, PUF
- Godelier, M., 1978, Les rapports homme-femme : le problème de la domination masculine in CERM (sous la direct.) *La condition féminine*, Paris, Edit. Sociales
- Héritier, F., 1978, *Le fait féminin*, Paris, Fayard
- Huguet, M., 1971, *Les femmes dans les grands ensembles*, Paris, CNRS
- Keita, A., 1975, *Femme d'Afrique*, Paris, Présence Africaine
- Madina Ly, 1986, La femme dans la société mandingue précoloniale, in *la femme africaine dans la société précoloniale*, Paris , UNESCO
- Paulme, D., 1960, *Femmes d'Afrique noire*, Paris, Mouton
- UNESCO, 1975, *Les femmes. L'éducation et l'égalité*, Paris, UNESCO
- UNESCO, 1986 : *La femme africaine dans la société précoloniale*, Paris, UNESCO

Notes

[1] C'est nous qui insistons de cette manière.

[2] Idem.

Citer l'Article :

BAÏNILAGO Louis , La femme Zande – Nzakara dans « Un ancien royaume Bandia du Haut-Oubangui » d'Eric de Dampierre > N° 3 | [La culture Zande Nzakara, hier et aujourd'hui](#) > [Revue Centrafricaine d'Anthropologie](#)
[Lien permanent : [RECAA-15-8](#)]